



LETTRE D'INFORMATION

4^{ème} TRIMESTRE 2023



Sommaire

- Le mot du Président page 3
- Bulletin d'adhésion page 4
- Vie de l'association page 5
- Programme BGG 2024 page 6
- Pré-inscription BGG page 7
- La fièvre Hémorragique
épizootique page 8
- Cotation des trophées Gard page 10
- La chasse et l'aventure politique page 13
- Sureté et armeur séparé page 15
- Le GARD et sa Forêt page 17
- Le griffon bleu de Gascogne page 19
- Les potins du fourneau page 21

Agenda

- Salon Nature et Tradition à Saint Gilles le samedi 20 et le dimanche 21 avril 2024
- Salon Nature et Ruralité à Ales le vendredi 3 et samedi 4 mai 2024
- BGG le dimanche 2 juin 2024
- Dimanche 9 juin 2024 élections Européennes
- GAME FAIR du 14 au 16 juin 2024 à Lamotte Beuvron.





ASSOCIATION A BUT NON
LUCRATIF REGIE PAR LOI 1901

Correspondance :
AC3G C/O Mr VAILLE Jean Louis
22 rue Péréguis
30420 CALVISSON

Tél. : 06 03 04 23 16

E-mail : 30420jlvaille@gmail.com

Site internet :
www.ancgg.org/ad30

**Le contenu de cette
publication ne peut être
reproduit sans
l'autorisation de l'AC3G.
Les opinions émises
n'engagent que leurs
auteurs.**

**Rejoignez-nous
sur Facebook !**

Le mot du Président

L'année 2023 se termine et que retenir de tous les événements survenus.

Nous l'avons déjà évoqué, un BGG 2023 en demi-teinte si on analyse le résultat des participants, mais un BGG quand même ! Toutes les associations départementales n'y sont pas parvenues cette année encore, merci aux formateurs pour leur investissement et courage pour les recalés, l'année 2024 leurs sera plus profitables.

A côté de cela notre participation au salon Nature et Tradition sur Margueritte a été très appréciée du public et nous a permis de recueillir un nombre de pré-inscriptions non négligeables pour le BGG 2024. Même si toutes ne se concrétisent pas, cela nous permettra d'envisager sereinement le prochain BGG. Merci à tous ceux qui ont permis que ces deux jours soient une réussite pour notre association.

Lors du dernier trimestre 2023, des investissements lourds ont été budgétés et finalisés en fin d'année. Ainsi nous avons pu :

- Procédé à la réédition de 500 plaquettes de l'Association
- Réaliser l'achat d'un simulateur de tir virtuel. Notre objectif pour 2024 est donc de développer les formations autour du tir, que cela soit pour les adhérents ou les non adhérents.

Afin de compenser les sorties financières, nous avons décidé de louer le nom de l'association à un organisateur de lotto. Malgré nos prévisions, la réalisation de lotos avant Noël n'a pas été possible mais elle reste d'actualité pour début 2024.

Enfin le conseil d'administration a décidé de modifier les modalités de formation pour le BGG en 2024. Pour cela les formations commenceront plus tôt dès début janvier et une formation en présentiel sera assurée chaque mois jusqu'à l'examen en juin. De plus un contrôle continu des connaissances sera réalisé systématiquement à la fin de la journée de formation, ceci dans le but d'améliorer les résultats des candidats. Mais ces investissements demandent un renfort en formateurs, les candidatures sont donc les bienvenues !

Pour 2024 les projets ne manquent pas : salon Nature et Tradition en avril, Salon Nature et Ruralité à Ales en Mai, Mise en œuvre des formations de tir virtuel sur les salons et à disposition des adhérents et bien sur le BGG en juin. Vous le voyez nous aurons de quoi nous occuper largement, en attendant je vous souhaite à tous de passer de très bonnes fêtes de Noël en famille et un bon réveillon du jour de l'an.

Que 2024 soit pour tous une année de joie et de bonheur et quelle permette à chacun d'entre nous, la réalisation de nos vœux les plus chers.



DEMANDE D'ADHESION A L'AC3G

Document à retourner :

- Par courrier : C/O AMORY Herve- 18 rue des châtaigniers 30190 BOUCOIRAN ET NOZIERES
- Par mail scanné : herve.amory@gmail.com

Je soussigné,

NOM (en majuscule) :

Prénom :

Demande mon admission comme membre actif et souscrit sans réserves à la charte des chasseurs de Grand Gibier, ainsi qu'au règlement intérieur de l'association dont j'ai pris connaissance (ces documents sont accessibles sur le site de l'association)

Date :

Signature :

Adhésion annuelle (joindre un chèque à l'ordre de l'AC3G)

- Montant de l'adhésion standard : 26 euros
- Montant de l'adhésion pour les candidats au BGG pour la 1^{ère} fois : 15 euros
- Abonnement facultatif à la revue « GRANDE FAUNE » : 35 euros

IL EST AUSSI POSSIBLE DE REALISER SON ADHESION EN LIGNE SUR LE SITE

www.ancgg.org/AD30

L'adhésion ne sera considérée comme définitive qu'après agrément du Conseil d'Administration de l'association

VIE DE L'ASSOCIATION

Adhésion 2024

Il est maintenant possible de renouveler son adhésion en ligne sur le site internet de notre association (www.ancgg.org/ad30). Le paiement par carte bancaire est totalement sécurisé.

De manière indépendante, l'adhésion à l'ANCGG peut être réalisée. L'ANCGG étant reconnue association d'utilité publique, la cotisation est déductible fiscalement à hauteur de 66 %.

L'abonnement à la revue Grande Faune peut se faire en complément avec une adhésion départementale ou nationale ou sans adhésion.

Pensez à adhérer dès le début d'année, car votre adhésion est pour nous la reconnaissance des actions que nous menons tout au long de l'année.

Pour rappel, depuis cette année les cartes de membres sont dématérialisées et en cas de non-réception merci de revenir vers le trésorier pour envoi d'une copie.

La sortie brame 2023

Le mardi 26 septembre avait lieu le comptage brame. Nous avons rendez-vous à 18h00 au col de la Serreyrède. Là, Nicolas a donné son emplacement à chacun de nous et nous avons couvert une grande partie de la zone gardoise du massif de l'Aigoual. Le temps était propice à l'écoute des cerfs, et malgré

un brame d'une importance moyenne il a été comptabilisé 81 cerfs bramant. Ce comptage met en évidence une population bien implantée.

Merci aux membres de l'association qui ont fait le déplacement et merci à la FDC pour la collation en fin de soirée.

Le loto

Nous avons choisi de « commercialiser » le nom de notre association auprès d'un organisateur de loto. Ainsi pour la fin d'année 2023, il n'a pas été possible d'organiser de soirées car l'organisateur n'a pas pu les mettre en œuvre.

Pour le début 2024, plusieurs soirées seront mises en place et nous vous communiquerons les dates dès que nous aurons connaissance. Ceci devrait nous permettre de financer partiellement les investissements de fin 2023 et début 2024.

La soirée d'information du BGG

Elle a eu lieu le vendredi 8 décembre à Calvisson. Certes le nombre de candidats présents n'était pas très élevé, mais les obligations professionnelles et personnelles ont retenu des candidats qui

devaient être présents. En tout état de causes le nombre de candidats prévisionnels ayant manifesté le désir de participer au BGG 2024 est de 16 ! Un BGG sera donc organisé en 2024.

Le SIA

Compte tenu du faible taux d'inscription, un report

d'un an est mis en œuvre. Date butoir décembre 2024.

Nouveau site ANCGG

L'ANCGG a mis en ligne courant octobre son nouveau site. L'accès au site se fait sur l'adresse www.ancgg.org. Une fois sur le site vous sélectionnez le département choisit en positionnant sur la carte de France et vous cliquez. Votre identification se fait avec votre adresse e mail comme identifiant et vous devez utiliser un mot de passe différent de celui du back office.

Une fois sur le site de l'AD 30 vous avez accès à l'ensemble des informations et articles mis sur le site.

A noter que pour des raisons de sécurité l'adresse mail du site de l'AD30 a changé. Ce n'est plus mon adresse personnelle mais une adresse générique :

AD30AC3G@gmail.com

PROGRAMME DU BREVET GRAND GIBIER 2024

Afin d'améliorer notre prestation en termes de formation, nous avons décidé cette année 2024 d'augmenter le nombre de formation en présentiel à raison d'une formation par mois :

1^{ère} formation le dimanche 14 janvier 2024 : Ecole de Chasse

Thèmes : le sanglier, le chevreuil, le cerf, les gibiers de montagne.

2^{ème} formation le dimanche 18 février 2024 : Ecole de Chasse

Thèmes : Sécurité, législation, réaction du gibier, indice de blessure, pathologie et révision

3^{ème} formation le dimanche 17 mars 2024 : Ecole de Chasse

Thèmes : optique, balistique, armes et munitions et formation tir et révision. L'après-midi formation pratique tir.

4^{ème} formation le dimanche 7 avril 2024 : Ecole de Chasse

Thèmes : chasse à l'arc, gestion grand gibier, honneurs, chiens, fleurs, champignons et révision

5^{ème} formation le samedi 11 mai 2024 : Sortie sur le terrain Col de la Serreyrède

Thème : foret et sylviculture.

1^{er} BGG BLANC le vendredi 24 mai 2024 à Calvisson

2^{ème} BGG BLANC le vendredi 31 mai 2024 à Calvisson

Le dimanche 2 juin 2024 : Brevet Grand Gibier à l'Ecole de Chasse

La mise en ligne des différentes formations seront effectuées après les formations en présentiel. D'autre part après chaque journée de formation, un contrôle des connaissances sur les thèmes de la journée précédente sera effectué en fin de chaque journée en présentiel.

Un questionnaire ciblé sur les formations effectuées sera transmis par mail aux différents candidats afin qu'ils puissent vérifier par eux même leurs connaissances.

Pour terminer l'organisation de deux brevets blancs devrait permettre à chacun de passer avec succès l'examen du BGG 2024.



BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION AU BGG

Document à retourner :

- Par mail scanné : herve.amory@gmail.com; 30420jlvaille@gmail.com

NOM (en majuscule), Prénom :

Date de naissance : :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Profession :

Etes-vous titulaire du permis de chasser ?

OUI : Depuis quand : NON : Désirez-vous le passer :

Passez vous le Brevet Grand Gibier pour la première fois ? OUI NON

Option(s) choisie(s) : TIR ARC VENERIE

Activités cynégétiques particulières :

ONF ONCFS Garde particulier agréé

Technicien FDC Administrateur FDC Lieutenant Louvèterie

Conducteur de chien de sang agréé :

LE POINT SUR LA FIEVRE HEMORRAGIQUE EPIZOOTIQUE

A nos portes depuis 2022 avec son existence en Espagne, Portugal, Sicile et Sardaigne, notre pays est aujourd'hui touché par cette pathologie virale venue des USA et qui a impacté tous les continents.

En effet les 3 premiers cas de cette maladie ont été identifiés dans les Hautes Pyrénées et dans le Pyrénées Atlantique, le 22 septembre 2023. Depuis l'extension de la pathologie a touché une grande partie du sud-ouest du pays, soit 11 départements avec actuellement 1194 cas recensés chez les bovins et 1 cas chez le cerf. Cette pathologie n'est pas transmissible à l'homme.

Ce virus est véhiculé et transmis par un moucheron piqueur hématophage, autrement dit un moustique, dont la propagation est en lien avec le réchauffement climatique. La recrudescence de la maladie est principalement en fin d'été et début d'automne, dans les zones humides à basse altitude. Pour autant, le réchauffement climatique pourrait avoir un impact sur la durée de présence des moustiques.

La sensibilité des bovins et des cerfs semble différente par rapport au virus, au regard de l'expérience et des publications américaines sur le sujet. L'impact chez le cerf élaphe est actuellement très limité contrairement au cerf de virginie fortement touché par l'épidémie aux USA.

Pour les bovins les signes cliniques sont une fièvre, un amaigrissement, des lésions buccales et des difficultés respiratoires. La mortalité est faible environ 1% des cas. Les mesures conservatoires prises lors de la découverte de la pathologie sont une interdiction de déplacement de bovins vivants dans un rayon de 150 Km autour des foyers connus. Par contre le déplacement d'animaux en vue d'abattage n'est pas interdit.



Pour la faune sauvage : cette pathologie a un fort taux de mortalité, environ 90%, si on se base sur les publications faites aux USA sur le cerf de Virginie durement impacté notamment au New Jersey et au Michigan. Les lésions sont des lésions vasculaires semblables à celles occasionnées par le virus de la fièvre catarrhale bovine.



On distingue 3 formes de la maladie :

Forme suraiguë : Forte fièvre, inappétence, dyspnée et œdème marqué de la tête, cou et poumons. La mort survient en quelques heures. On peut également observer une diarrhée mêlée de sang.

Forme aiguë (ou classique) : On observe les mêmes symptômes avec un œdème étendu et des hémorragies dans la peau, cœur, et tractus digestif. On observe également une salivation et un écoulement nasal. Des ulcères peuvent apparaître sur la langue, bourrelet gingival et palais. Cela entraîne une mortalité élevée (+90%) par déshydratation des animaux.

Forme chronique : Dans ce cas la maladie dure plusieurs semaines, mais avec une mortalité faible. Une forte boiterie peut être associée aux symptômes déjà évoqués.

Que Faire ?

Vous l'aurez compris nous sommes très limités dans nos actions ! A ce jour aucun vaccin n'existe pour les bovins. Notre action se borne donc à observer et transmettre toute information afin de prévenir les services vétérinaires de la présence localement de la maladie sur la faune sauvage. Pour ce faire contactez le réseau SAGIR (via la FDC 30).

Ce rôle de sentinelle est un rôle fondamental car non seulement c'est un outil important dans le suivi sanitaire de la faune sauvage, mais c'est également une valorisation de nos actions en tant que chasseurs !

Cotation des trophées dans le Gard

Principe de Cotation de trophées :

Tout trophée de grand gibier français, dont l'origine et la datation sont clairement établies, peut être présenté pour cotation :

- soit dans le cadre d'une exposition départementale ou régionale à vocation cynégétique ;
- soit à l'occasion d'une expertise particulière demandée par son propriétaire.

Il suffit de s'adresser au correspondant agréé le plus proche. La cotation des trophées est effectuée à titre gratuit. En présentant un trophée, le propriétaire doit fournir les renseignements suivants :

- Date d'obtention, au minimum le millésime.
- Origine précise (Département, massif forestier). En cas de doute, des réserves pourront être émises et donner lieu à un refus de cotation.
- Précision du mode de chasse ou mention « trophée trouvé ».
- Sexe de l'animal, pour le chamois et l'isard.
- Âge de l'animal, pour le chamois, l'isard et le mouflon.

La présentation d'un trophée implique pour le propriétaire l'acceptation de la cotation établie par l'Association Française de Mensuration des Trophées.

Une fois la cotation effectuée, le formulaire adéquat, rempli et signé par le correspondant agréé, est adressé à l'AFMT par le biais du logiciel Trophées (cotations@ancgg.org) qui valide la cotation et procède à l'homologation (inscription dans le catalogue). Celle-ci ne peut être considérée comme acquise qu'après apposition du visa de l'Association et du numéro d'homologation qui fait foi.

La Commission a fixé des seuils pour homologuer les trophées de grand gibier français et les enregistrer pour inscription ultérieure au catalogue national :

- Cerf à partir de 170 points C.I.C.
- Chevreuil à partir de 105 points C.I.C.
- Sanglier à partir de 105 points C.I.C.
- Chamois (mâle) à partir de 100 points C.I.C.
- Chamois (femelle) à partir de 95 points C.I.C.
- Isard (mâle) à partir de 85 points C.I.C.
- Isard (femelle) à partir de 83 points C.I.C.
- Mouflon à partir de 185 points C.I.C.
- Daim à partir de 165 points C.I.C.

Trophées provenant d'enclos : Les conditions d'existence du grand gibier vivant dans les territoires libres ou dans les territoires enclos ne pouvant être comparées, en raison des possibilités complètement différentes dont disposent les gestionnaires en matière d'aménagements, d'alimentation et de surveillance, les trophées obtenus pourront faire l'objet d'une cotation à titre d'information mais ne donneront lieu ni à homologation ni à inscription au catalogue.

Attention au Record !

La cotation de trophées ne sert pas à satisfaire la gloriole du chasseur qui a prélevé un animal d'exception.

La définition du record précise que c'est un exploit sportif qui dépasse tout ce qui a été fait auparavant dans la même spécialité. Le record implique donc des dons naturels, de la compétence, l'entraînement et l'effort physique. Nous conviendrons que tout cela est bien loin du prélèvement d'un animal d'exception. La faune sauvage n'a pas à faire des frais d'une parodie de compétition, qui ne servirait que l'orgueil de quelques-uns. Les obsédés de la trophéite, ne peuvent en réalité se flatter que d'une chose, c'est de s'être trouvés un jour à l'intersection de deux cheminements, celui d'un grand gibier et le leur...

Alors les records !

Le seul but de la cotation est de déterminer la qualité d'une population animale, c'est un outil de gestion avant tout.

La cotation dans le Gard

Depuis 2005, 5 cotateurs ont œuvré pour collecter les trophées de grand gibier de notre département (et d'ailleurs). Qu'ils en soient remerciés aujourd'hui.

Actuellement 2 cotateurs, Nicolas PAGES et Pierre Paul HERAIL sont à votre service pour coter vos trophées de Grand Gibier.

Les meilleurs trophées du Gard :

| Espèce | Points CIC | Commune de prélèvement |
|---------------|-------------------|-------------------------------|
| Sanglier | 121.15 | DOURBIES |
| Chevreuril | 157.72 | CENDRAS |
| Cerf | 209.53 | PONTEIL ET BRESIS |
| Mouflon | 209.95 | VAL D'AIGOUAL |

Au cours de l'année 2023 une quinzaine de trophées ont été cotés, bien sûr tous n'étaient pas homologables, pour autant 2 mouflons et un chevreuil étaient médaillables :

2 grands mouflons du massif de l'Aigoual :

- un mouflon de VALLERAUGUE trouvé par un chasseur obtient 191.85 points.
- un mouflon de MANDAGOUT tiré sur la communale obtient quant à lui 198.45 points.

Ces trophées démontrent la qualité de notre population de mouflon sur le massif de l'Aigoual, fruit d'une gestion collective de l'espèce.



- Un chevreuil tiré en 2023 sur la commune de l'Estrechure qui obtient 136.63 pts (cotation en cours d'homologation).

Le chevreuil est le parent pauvre des espèces soumises à la cotation, très souvent les brocards sont tirés alors qu'ils sont en velours. Pourtant les garrigues Gardoises abritent de très grands chevreuils, preuve en est avec ce magnifique brocard Cévenol.



N'hésitez pas à nous contacter pour coter vos trophées, nous sommes aussi à votre disposition pour vous conseiller et vous donner des conseils quant à la préparation de vos trophées.
A très bientôt !

N Pages

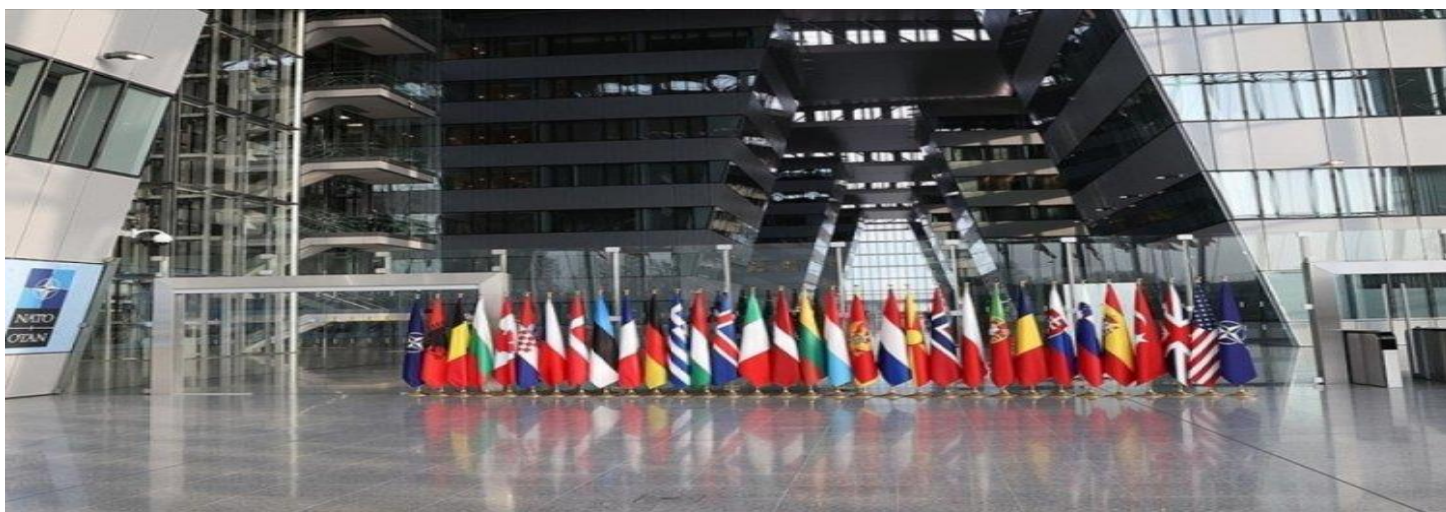
La chasse et l'aventure politique

Notre Fédération Nationale se bat actuellement sur tous les fronts pour limiter les impacts des attaques de tous les groupes tel que ONE VOICE, AVA, ASPAS, LPO etc... Les associations anti-chasse n'ont qu'un seul but faire interdire la chasse. Pour cela tous les moyens sont bons : mensonges, manipulation des informations et des chiffres, désinformation... Leurs résultats ne sont pas anodins car ils obtiennent des victoires sur des sujets sensibles comme les galliformes de montagne, les ESOD, la chasse à la glue, à la pantène... et demain ce sera quoi la vènerie, le grand gibier de montagne ?

Ce « grignotage » systématique de nos modes de chasse n'a qu'un seul objectif : arriver à interdire la chasse dans sa globalité.

Mais le mal ne s'arrête pas là ! Il faut s'attendre à des remises en causes de plus en plus nombreuses et argumentées sur le droit à la propriété privée ainsi que sur les pseudos nuisances induites par le monde agricole sur la vie à la campagne. En effet ces néo-ruraux, sortis fraîchement du milieu bétonné de nos mégapoles, n'acceptent aucune contrainte : la campagne est à tout le monde aucune entrave n'est tolérable, et rien ne doit venir perturber leur approche de la nature : aucune nuisance sonore, visuelle ou olfactive...

Pour essayer de lutter contre cela le président national de notre fédération a décidé de se lancer dans l'aventure politique dans le cadre des élections européennes. En effet son objectif est de fédérer une équipe de campagne électorale, Alliance Rurale, pour essayer de « préserver nos valeurs...un art de vivre à la française...et une France des jours heureux qui demande qu'on lui foute la paix ». L'idée est louable mais très dangereuse en tant que Président de la FNC.



Pourquoi ? Pour commencer il ne faut pas mélanger les genres, on ne peut pas placer un art de vivre ou le respect de nos traditions sur le même plan que l'économie, la santé, les problèmes de géopolitique... La création d'un groupe politique dépasse largement le cadre de sa création car il va impliquer les élus dans des positionnements politiques futurs plus généraux. Positionnement qui à ce jour ne sont pas évoqués. De plus, n'oublions qu'une des forces de notre fédération est le rassemblement d'individus de milieu sociaux différents, d'opinions politiques différentes, autour de passions communes : la chasse, le respect de la nature et de la biodiversité. Les amener à se positionner sur un choix politique est à mon sens un projet des plus incertains et des plus dangereux. Dangereux car quel que soit le score électoral, il sera commenté aux grés des opinions politique des différents intervenants et la FNC ne pourra en ressortir qu'affaiblie car le score obtenu sera de fait considéré comme l'indicateur politique de sa représentativité sur le plan national. Or une fédération quelle qu'elle soit n'a pas pour vocation de faire de la politique, mais elle se doit de défendre au mieux les intérêts de ses adhérents auprès de l'exécutif dans le cadre législatif prévu par celui-ci.

En revanche, communiquer sur nos expertises et notre savoir-faire en matière de gestion de la faune et des milieux, et être reconnus par nos compétences comme des acteurs incontournables pour les décisions en lien avec l'avenir de la biodiversité, lutter légalement contre les actions diverses et variées des « anti chasse », amener le grand public et les décideurs politique à nous respecter pour travailler sur le partage de la nature et le respect de chacun, me paraît plus pertinent, plus constructif et répondant aux missions d'une fédération nationale.

Pour conclure, je dirai que l'aventure politique de Mr Schraen est respectable car nous sommes en démocratie et que chacun a le droit d'exprimer et de se battre pour ses idées, mais uniquement à titre personnel, il ne doit en aucun cas mettre en difficulté une structure qui l'a élu. Je regrette qu'à ce jour cette optique ne soit pas à l'ordre du jour.

Ces quelques lignes sur le sujet n'engagent que son auteur et en aucun cas l'association que je représente, mais il m'a paru important et nécessaire de faire un point sur le sujet. Concernant les élections européennes le choix des urnes appartient à chacun, et est respectable quel qu'il soit pour que vive la démocratie.

J L Vaillé



Dossier arme : Sureté et armer séparé

Sur les armes de chasse : fusils, carabines, Kipplauf, il existe plusieurs systèmes manuels de sureté. Les **mécanismes de sûreté** sont des dispositifs de sécurité qui permettent de bloquer le percuteur ou la détente d'une arme à feu, qu'il y ait une cartouche chamberée ou pas, et de rendre ainsi l'arme inopérante. Ils agissent donc par action de blocage de la chaîne de commande de libération du percuteur.

Rappel sur la chaîne de percussion :

L'action sur la queue de détente,

Fait pivoter la détente

Qui agit sur la gâchette

Qui libère le percuteur comprimé par le ressort d'armement bandé lors de la fermeture de la bascule pour les armes type express ou Kipplauf et par la fermeture de la culasse pour les armes à verrou ou semi-automatique.

Il existe plusieurs systèmes de sureté selon que l'on a une arme à bascule, une carabine à culasse, une carabine à armement de sous garde.

Sur les armes à bascule type express ou sur certaines Kipplauf avec armement par bascule du canon, on trouve un cran de sureté placé sur le dessus de la poignée et qui fonctionne par poussoir et bloque ainsi la détente.



Sur les armes à culasse :

Exp : Système Mauser K 98K avec sureté en drapeau, 3 positions par blocage du percuteur :

- drapeau à gauche : non enclenché
- drapeau au centre levé: sureté queue de détente
- drapeau à droite : sureté queue de détente et blocage ouverture culasse



Sur des carabines à culasse plus moderne type Merkel KR1... on trouve un bouton poussoir qui bloque la chaîne de commande de la percussion.

Pour les armes à levier de sous garde, il existe une sureté de poignée présente sur les armes munies d'un système d'armement au moyen d'un levier de sous-garde type Winchester, Marlin qui nécessitent de serrer le levier de sous garde pour enfoncer l'ergot de sureté qui bloque la chaîne de commande du percuteur.



Si les suretés peuvent intervenir de différentes façons selon les concepteurs, elles se basent toutes sur le même principe qui est de bloquer la chaîne de commande qui libère le percuteur, sans pour autant mettre le ressort de commande du percuteur hors tension. C'est pourquoi, tous les systèmes de suretés, quel que soit le système choisit, sont susceptibles de dysfonctionnement et permettre une percussion malencontreuse. Aussi la règle de base est de ne pas s'y fier et surtout ne pas chamberer une cartouche par anticipation afin d'éviter un accident.

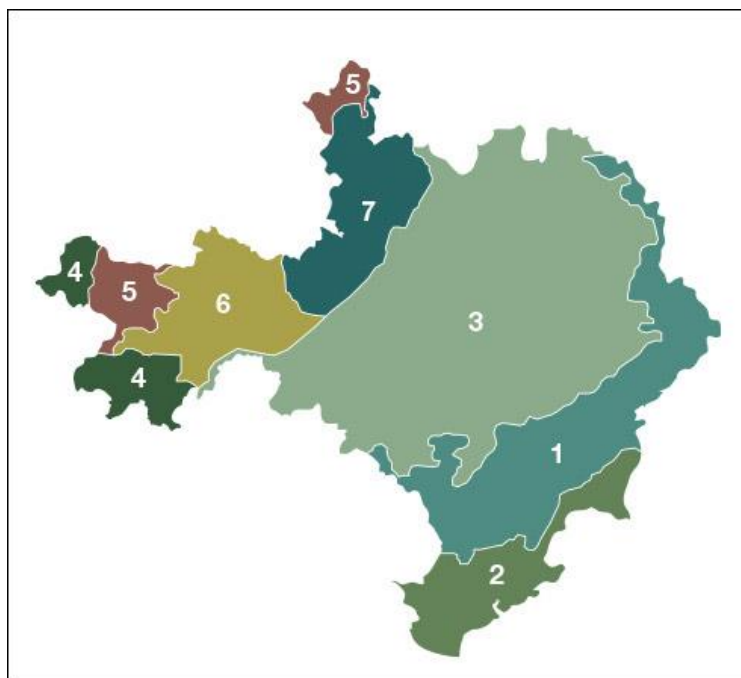
A l'inverse, **l'armeur séparé**, ou son pendant le chien extérieur, agissent différemment car ils n'interviennent pas par un blocage de la chaîne de commande du percuteur, mais par la mise hors tension du ressort comprimant le percuteur. De ce fait le ressort n'étant pas comprimé aucun risque de percussion. Ce système est plus sûr que la sureté car il n'existe aucun risque de départ accidentel sauf éventuellement pour les armes à chien externe (winchester, Marlin, Baïkal,...) car dans ce cas la décompression du ressort se fait par action sur la queue de détente qui libère le chien extérieur retenu à la main. Dans ce cas le départ du coup, si une cartouche est chamberée, peut être accidentel.



Pour les armes équipées d'un armeur séparé exclusivement, il est possible, en action de chasse uniquement, de chamberer une cartouche et d'armer l'armeur au moment du tir, le risque d'un départ intempestif étant nul.

Beaucoup d'armes de conception récente sont équipées de ce système et cela doit être un facteur de choix lors d'un achat de matériel.

J L Vaillé



- 1 - Costières et Vallée du Rhone
- 2 - Petite Camargue
- 3 - Garrigues
- 4 - Grands Causses
- 5 - Hautes Cévennes
- 6 - Basses Cévennes à châtaigniers
- 7 - Basses Cévennes à pin maritime

1 - Costières et vallée du Rhône - 6 272 ha boisés

La forêt est localisée sur les terrains les plus pauvres. Les peuplements sont très morcelés et leur bois de faible valeur. Feuillus et résineux sont également représentés. Les pins d'Alep et les pins pignons sont les résineux principaux. Les chênes verts, les chênes pubescents et les peupliers non clonés représentent l'essentiel des feuillus. La déprise agricole actuelle laisse envisager une possibilité importante de boisement. Celle-ci devra impérativement s'accompagner d'un programme concerté d'aménagement.

2 - Petite Camargue - 794 ha boisés

La forêt est pratiquement inexistante. On y rencontre essentiellement des pins pignons et des peupliers non cultivés, en boqueteaux près des fermes et du littoral.

3 - Garrigues - 103 793 ha boisés

Les peuplements de type garrigue dominent avec des formations allant du taillis dense au boisement clair. Les chênes verts et pubescents alternent avec les pins d'Alep. L'activité principale concerne l'exploitation du chêne vert. Dans le nord de la zone et le Bagnolais, il existe d'autres potentialités (voir la forêt de Valbonne), qui doivent être étudiées avec soin, afin d'installer des peuplements d'essences nobles (cèdres, sapins méditerranéens, chênes rouges, merisiers).

4 - Causses - 8 046 ha boisés

Dans cette région traditionnelle d'élevage (moutons) landes et forêts occupent la majeure partie de l'espace. Les peuplements forestiers (23 % de résineux et 67 % de feuillus) sont souvent des boisements lâches à proximité des fermes et des boisements artificiels. Il s'agit ici surtout de contrôler la dynamique forestière.

5 - Hautes Cévennes - Lingas - 18 197 ha boisés

C'est la plus petite région du département qui a le taux de boisement le plus élevé. Essentiellement d'origine R.T.M. (reboisement de terrains de montagne) les peuplements sont composés majoritairement de résineux (55 %) : épicéa, pin laricio, pin sylvestre et sapin pectiné. Les peuplements feuillus (45 %) sont composés principalement de hêtres avec quelques châtaigniers à la frange inférieure de la région. La ressource est abondante et de qualité.

6 - Basses Cévennes à châtaignier - 41 052 ha boisés

Le boisement est constitué quasi exclusivement par des feuillus (88 %) et notamment de taillis et de vieilles châtaigneraies dégradés (présence de chancre, de rou lure). Il est nécessaire d'y appliquer des méthodes sylvicoles énergiques. Localement la régénération de la châtaigneraie peut être envisagée par l'installation de plants sélectionnés. Les stations à bonne potentialité doivent être recherchées pour y installer des feuillus précieux. Le problème de la desserte des massifs et de la faiblesse de la filière bois se pose ici de façon cruciale

7 - Basses Cévennes à pin maritime - 39 092 ha boisés

Le pin maritime introduit au début du siècle par les houillères a envahi la châtaigneraie dégradée et les terrasses abandonnées par l'agriculture. Les peuplements sont composés de 60 % de résineux et de 40 % de feuillus (châtaigniers et chênes). Il convient de promouvoir une sylviculture rationnelle du pin maritime, essence très productive et bien adaptée aux stations locales. La réalisation de dépressages, de coupes sélectives permettront d'inverser une tendance néfaste : l'appauvrissement génétique des peuplements lié aux coupes de dimensions d'écroumage, pratiquées depuis des décennies. Le reboisement des terrains incendiés est une priorité.

Quelques chiffres :

Taux de boisement 44 %

- Surface forestière du département 258 000 ha (sur 589 000 ha du département)
- Surface de forêt privée 186 000 ha
- Surface de forêt publique et domaniale 72 000 ha
- Surface de forêt de production 230 000 ha - 211 000 ha de forêt de production avec un couvert recensable
- Volume de bois sur pied 20 millions de m³
- Production biologique 700 000 m³ par an
-

Type de peuplement

- Feuillus : 62%
- Résineux : 38%
-

Total sur surface forestière recensable : 211 000 ha

Syndicat des Forestiers Privés du Gard,
Groupement de Développement Forestier du Gard 6 avenue des Platanes 30720 Ribaude les Tavernes

LE GRIFFON BLEU DE GASCOGNE

Traditionnellement élevé en tant que chien de chasse, le Griffon Bleu de Gascogne se caractérise par sa polyvalence, puisqu'il peut être utilisé pour la chasse à tir du lièvre ou encore dans la voie du sanglier. Chien de taille moyenne, il hérite, comme son nom l'indique, des caractéristiques du Bleu de Gascogne et du Griffon. En famille, il est affectueux et plein d'entrain.



Caractéristiques physiques :

Origine : France

Type de poil dur

Sexe

Femelle

Mâle

Tête longue

Poids

de 20 à 25 kg

de 20 à 25 kg

Gabarit moyen

Taille

de 48 à 55 cm

de 50 à 57 cm

Son poil : dur au toucher, de texture rêche, moins long sur la tête, encore plus court sur les oreilles et dense au niveau des sourcils.

Sa couleur : bleu ardoisé à la faveur de mouchetures noir et blanc. Avec ou sans taches noires de part et d'autre de la tête, s'étendant des oreilles aux joues, en passant par les yeux. Une petite tache noire ovale sur un intervalle blanc se situe en haut du crâne.

Sa tête : le sommet est légèrement bombé, le stop modérément accentué, la truffe noire et large, les joues

sèches.

Ses oreilles : longues, tombantes, aux extrémités arrondies et attachées bas.

Ses yeux : de forme ovale, de couleur châtain foncé et affichant une expression de **vivacité**.

Son corps : inscriptible dans un rectangle. Le cou est mince, le dos est fort et droit, le rein musclé, la poitrine bien développée.

Sa queue : épaisse à sa naissance, bien recouverte de poils, portée en lame de sabre.

Son caractère

À la chasse, le Griffon Bleu de Gascogne manifeste énormément d'**entrain**, de **volonté** et fait valoir son odorant fin et puissant. Il a aussi tendance à beaucoup donner de la voix. Avec sa famille, le Griffon Bleu de Gascogne est totalement **loyal** et sait se montrer **affectueux**. Débordant d'énergie, ce chien est également **éveillé** et **vif**.

Le Griffon Bleu de Gascogne a besoin d'**une éducation ferme et précoce**. Faire preuve de fermeté à l'égard de ce chien ne signifie toutefois pas qu'il faille le brusquer d'une quelconque manière. Il s'agit d'asseoir son statut de maître et de se faire obéir, tout en le respectant et en lui donnant de l'affection. Voilà pourquoi **le jeu et les récompenses donnent de très bons résultats** avec le Griffon Bleu de Gascogne. **Il est également important de faire en sorte qu'il apprenne le rappel**, car comme tout chien de chasse, il peut être tenté de s'éloigner, voire de fuguer.

Le Griffon Bleu de Gascogne doit pouvoir bénéficier d'une certaine liberté et d'espace pour s'exprimer pleinement. **Le cadre de vie idéal pour ce chien serait donc une maison à la campagne** avec un vaste terrain clos. Il peut s'adapter au milieu urbain s'il est suffisamment promené et a régulièrement l'occasion de se dépenser sur de grandes étendues.

Santé du chien et entretien

Rustique et robuste, le Griffon Bleu de Gascogne dispose d'**une santé solide**. Les caractéristiques de son poil lui permettent de résister aux basses températures. Ses longues oreilles pendantes exposent le chien au risque de développer des maladies auriculaires (infections, otites) sans un entretien régulier. Le Griffon Bleu de Gascogne peut également être touché par le syndrome de dilatation-torsion de l'estomac.

Le Griffon Bleu de Gascogne ne réclame qu'**un entretien de base, mais régulier**.

Un brossage hebdomadaire suffit à entretenir la propreté et la beauté du poil du Griffon Bleu de Gascogne. Son poil, ses oreilles, ses yeux et ses coussinets sont à **examiner après chaque sortie en milieu naturel** pour détecter et ôter d'éventuels débris ou parasites externes.

Ses dents sont à brosser fréquemment pour éliminer l'accumulation de tartre et la prolifération de bactéries. Enfin, si elles ne s'usent pas naturellement, ses griffes sont à couper. Si vous êtes novice en la matière, il est recommandé de demander des conseils à un vétérinaire ou un toiletteur.

Historique de la race

Les origines du Griffon Bleu de Gascogne sont très anciennes et se situent **dans la région des Pyrénées**. La race a été développée à partir du croisement entre le **Chien Bleu de Gascogne de taille moyenne et un Griffon**. Le Griffon Bleu de Gascogne a bien failli disparaître, mais la race a connu un regain d'intérêt ces dernières années grâce aux efforts d'éleveurs passionnés.

Elle a été reconnue à titre définitif par la Fédération Cynologique Internationale (FCI) le 30 septembre 1963

<https://www.woopets.fr/chien/race/griffon-bleu-de-gascogne>

LES POTINS DU FOURNEAU : Chevreuil façon Rossini

Plat de fête par excellence, il peut être un met de choix pour les fêtes de fin d'année dans la mesure où le nombre des convives ne dépasse pas 4 personnes, car alors la préparation devient compliquée pour que tout le monde puisse déguster ce plat simultanément.

Les ingrédients :

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Une longe de chevreuil | Un foie gras frais |
| Tranches de pain d'épice | Fond de veau 5 dcl |
| Madère ou porto 3 dcl | Des poires au sirop |
| Confiture de groseille | Sel, Poivre |

Préparation :

Préparer la longe de chevreuil

Mettre la longe préalablement dénervée dans un plat passant au four, ajouter un filet d'huile d'arachide, et saler la viande avant cuisson. Préchauffer le four à 110 degrés pendant 15 mn et enfourner la longe 15 minutes. Une fois cuite, la viande est tranchée en tournedos. Adapter la cuisson aux goûts des convives si nécessaire, en laissant cuire certains morceaux plus longtemps au four. Tenir au chaud en couvrant de papier aluminium.

Préparation du foie gras

Trancher le foie gras en tranches de 3 cm d'épaisseur et poêler dans une poêle chaude et sèche 1 minute de chaque côté.

Préparation de l'accompagnement

Trancher les demi-poire en lamelles et les faire pocher dans du madère ou du porto 3 décilitre accompagné de 5 décilitres de fond de veau, pendant 4 à 5 minutes, égoutter les lamelles de poires et réserver au chaud. Faire réduire le jus de cuisson en sirop.

Dressage

Dans une assiette chaude déposer sur une tranche de pain d'épice tranchée en rond à l'emporte-pièce et légèrement toastés. Déposer un tournedos de chevreuil et le couvrir d'une tranche de foie gras poêlé. Napper d'une cuillère à café de sauce. Déposer les tranches de poire en éventail avec une cuillère à café de gelée de groseille, décorer avec une ou deux virgules de sauce, poivrer légèrement.

Servir avec un Sorcière clos des Fées.